

COMMUNE DE SORAL



Législature 2020-2025
Délibération No 18 / 2022
Séance du 5 décembre 2022

Proposition du Maire relative à l'approbation d'un crédit supplémentaire de 20'000 F destiné à la remise en conformité des abris PC

Vu l'inspection de nos abris PC le 7 mars par l'ORPC Champagne,

Vu la nécessité de procéder à différents travaux de remise en conformité,

Conformément à l'art. 30, al. 1, lettre d de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,

sur proposition du Maire,

le Conseil municipal

DECIDE

Par x voix pour, x abstention,

1. D'ouvrir un crédit budgétaire complémentaire de 20'000 F destiné à la remise en conformité de nos abris PC.
2. De couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par le capital propre.